

Budget rectificatif 4/2015: mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour la Roumanie, la Bulgarie et l'Italie

2015/2078(BUD) - 07/07/2015 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget rectificatif n° 4/2015 de l'Union européenne.

ACTE LÉGISLATIF : adoption définitive (UE, Euratom) 2015/1768 du budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2015.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 4/2015 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 7 juillet 2015 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif vise à mobiliser le Fonds de solidarité de l'Union pour un montant de **66.505.850 EUR** en crédits d'engagement et de paiement, afin de fournir une aide financière à la Roumanie, à la Bulgarie et à l'Italie touchées par des inondations en avril et novembre 2014.